L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI 18 JUILLET 1885.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

ST-LAURENT, de Jousselin, mercredi, 15 juillet.
AMERIQUE, Santelli, mercredi, 22 juillet.
ST-GERMAIN, Traub, mercredi, 29 juillet.
CANADA, de Kersabiec, mercredi, 5 août.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris)... $80 et $100
Deuxième classe... $60

Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont, $22, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
AD. SCHREIBER,
61 rue Carondelet, au premier.
P. S.—Chèques sur la Banque Transatlantique de Paris

North German Lloyd.

Ligne de Steamers.

Billets d'entrepont, de Brême à la Nlle-Orléans via Galveston ou New York; aussi, billets de première classe et d'entrepont, entre Brême et New York, allant ou venant, émis par les soussignés.

Nouveau départ de Brême pour Galveston directement

Steamer WESER,
22 septembre 1885.
C. STOCKMEYER,
Agent, 42 rue Union.
3 juil—

RED STAR LINE.

Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U., partant tous les samedis.

ENTRE NEW-YORK ET ANVERS.

LE RHONE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE.

Entrepont, $20, payé d'avance à Anvers, $18; excursion, $36, y compris literie; 2e chambre, $50; excursion, $90. Salon, de $60 à $90; excursion de $110 à $160.

Peter Wright & Sons, Gen. Agts., 55 Broadway, N. Y.,
A. K. MILLER & CO., 35 Carondelet.
Ed. A. YORKE, coin Carondelet et Gravier.
3 nov—84 1an

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi, 22 juillet, à 8 A. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants :
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.

Le steamer
NEW ORLEANS,
F. P. C. Halsey, capt

Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse.
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0

Passage—Cabine... $40
Entrepont... 20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO,
4mai—1 an Rue Carondelet No 41

MANDEVILLE, COVINGTON et les SOURCES D'ABITA.

Vapeur de la Malle des Etats-Unis NEW CAMELIA,

Capitaine Hanover,

SAISON D'ETE.

Commençant le 1er Mai 1885.

Le vapeur partira de Milneburg, à l'arrivée des convois de la gare Pontchartrain, au pied de rue des Champs-Elysées :

TRAINS.
Lundis et Jeudis, pour Mandeville, Madisonville, Lewisburg, Old Landing.... 1 p. m.
Mardis, Vendredis et Samedis, pour Mandeville, Madisonville et Lewisburg, étendant l'excursion de Samedi jusqu'à Old Landing... 4 p. m.

EXCURSIONS.
Mercredis, pour Mandeville et Old Landing... 8 a. m.
Dimanches, pour Mandeville et Old Landing... 7 a. m.
Mercredis, pour Mandeville et Madisonville... 6 p. m.
Dimanches, Madisonville directement... 6 p. m.

RETOUR.
Laissera Madisonville Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis... 5 a. m.
Laissera Old Landing Mardis et Vendredis... 6 a. m.
Laissera Old Landing, Excursions Mercredis et Dimanches... 2 p. m.

L'eau et le temps le permettant.
PRIX DU TRAJET aller ou retour... 50 cts.
JOURS D'EXCURSION, aller et retour 50 cts.
Enfants moitié prix.

Le fret est reçu journellement à la gare de fret du chemin de fer de Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent,
1ermai— 47 rue Carondelet.

Ligne de la rivière Rouge et de la côte.

BUREAU : 46 RUE DU CAMP. (1er étage.)

CHAS. P. TRUSLOW, Président. M. S. WOOD, surintendant. CHAS. W. BROWN, secrétaire.

Pour Donaldsonville, ASSOMPTION.
Part tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à midi.

Bayou Lafourche, JEWEL.
(à la place du Whisper.)
Part tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et les VENDREDIS à midi.

Des commis se trouveront sur la Levée en tout temps pour recevoir le fret pour tous les bateaux ci-dessus nommés.
20 janv— B. RIVET, Agent.

BAYOU LAFOURCHE.

PACKET INDEPENDANT POUR LE BAYOU LAFOURCHE.

POUR THIBODAUX, NAPOLEONVILLE, et tous les débarcadères intermédiaires—Le No 1 bateau à vapeur à fret

E. W. FULLER.

J. B. Dumestre, Capitaine, Jno. Gugel, Commis, Part tous les MARDIS, à 5 heures P. M., et tous les SAMEDIS, à midi.

Pour le fret, s'adresser à A. M. HALLIDAY, Agent, No 82 rue Gravier. Téléphone No 784. Le bateau communique à Thibodaux avec le Alice Le Blanc. 8avril—

GRAND'ILE.

GLAND'ILE — Le fin marcheur, portant la malle des Etats-Unis et voyageant le jour,

JOE WEBRE.

A. E. Hotard, capitaine. Frank Kranz, commis, part tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, du pied de la rue St-Louis, à 8 heures a. m. précises, via le canal Socola, revenant les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS via le canal de la Compagnie. Prix du voyage, $2; repas extra. Excursion tous les Samedis. Prix pour aller et retour, inclus les repas à l'hôtel et à bord du bateau $8. 17 mai—2m

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.,

—CHEZ—

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE & BIENVILLE.

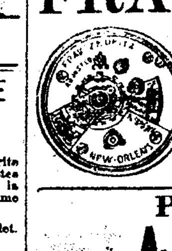

BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.

Les plus jolis **MONOGRAMMES** gravés aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande. 28 déc

PHARMACIE DUCONGE.

A. CARROUCHE, Sr.,

39 RUE DE CHARTRES, NLLE-ORLEANS,
PHARMACIE FRANÇAISE.

On trouvera chez moi toutes les spécialités pharmaceutiques françaises annoncées dans l'ABEILLE sous l'entête, "Annonces Parisiennes" je suis dépositaire de presque toutes ces préparations, et tout en les détaillant à des prix raisonnables : je ferai bénéficier de l'escompte du gros ceux qui les achètent par 3, 6 ou 12 flacons à la fois.

Parmi les spécialités de la maison, je recommande : L'Eau de Beauté, contre les taches de Rousseur, pour blanchir la peau et en conserver la fraicheur. L'Huile de foie de morue de Norvège. La morise anti-cholérique. Le Sirop de Cerises Sauvages et de Goudron. Les Condition Powders, etc., etc., et toutes les préparations pharmaceutiques, élixirs, teintures, vins, sirops, dont la manipulation demande des soins et de l'expérience. Parfumerie française et américaine. Les ordres de la campagne sont scrupuleusement exécutés, tant ceux des marchands que ceux des habitants.

1er sept—1an **A. CARROUCHE, 39 rue de Chartres. N-O**

MANDEVILLE, LEWISBURG, MADISONVILLE ET WHARF DE COVINGTON.

Commençant le 1er juin 1885.

Le Nouveau Steamer Solide et Rapide

GROVER CLEVELAND.

A. Perkins, capitaine. Gus. Oertling, commis.
Partira de West End à l'arrivée des trains de la ville comme suit :

TRAINS.
Lundis et Jeudis, pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Wharf de Covington... 1 p. m.
Mardis et Samedis, pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville, étendant l'excursion de Samedi jusqu'à Covington Wharf... 3½ p. m.

EXCURSIONS.
Mercredis, pour Mandeville et Covington Wharf... 8 a. m.
Dimanches, pour Mandeville et Covington Wharf... 7 a. m.
Mercredis, pour Mandeville et Madisonville... 6 p. m.
Dimanches, pour Covington Wharf directement... 7 p. m.

RETOUR.
Laissera Covington Wharf Mardis et Vendredis... 5½ a. m.
Laissera Covington Wharf Lundis... 3½ a. m.
Laissera Madisonville Mercredis et Jeudis... 5 a. m.
Laissera Covington Wharf excursion de Mercredis... 3 p. m.
Laissera Covington Wharf—excursions Dimanches... 4 p. m.

L'eau et le temps le permettant.

PRIX DU TRAJET, aller ou retour... 50 cts.
JOURS D'EXCURSION, aller et retour.. 50 cts.
Le fret est reçu journellement à la station du chemin de fer de la rue du Canal.
Les billets achetés le Samedi sont valables pour le retour le Lundi.
Diligences pour Abita Springs.
H. OERTLING & SON, agents,
24 mai 3m No. 429 rue Julie.

CHEMINS DE FER

Chemin de fer Pontchartrain.

HEURES DE DEPART.

Départs de Milneburg.	Départs de la jonction Pont'train.
5:00 a. m.	5:30 a. m.
6:30 a. m.	7:00 a. m.
7:30 a. m.	8:00 a. m.
8:30 a. m.	9:30 a. m.
10:00 a. m.	10:30 a. m.
11:00 a. m.	11:30 a. m.
12:30 p. m.	1:00 p. m.
1:30 p. m.	2:00 p. m.

Et toutes les heures jusqu'à 4 p. m.—et après 4 p. m. toutes les demi heures jusqu'à minuit.

LES DIMANCHES les trains partiront toutes les demi heures à partir de 2 heures p. m. jusqu'à minuit.

O. M. DUNN, Président.
C. L HUMPHREY, Maître de train.
17 juin—

Route du sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific, Star & Crescent, voie toute ferrée, composée de Morgan's L. & T. R. R. & S. S. System et Southern Pacific Railway.

Départ de la N-Orléans.	Arrivée à la N-Orléans.
No 1.........8:10 a m	No 4.........7:40 a m
No 3.........7:30 p m	No 2.........6:20 p m

Portant les malles sur les deux trains pour le Texas et la Californie.

Chars-dortoirs entre New-Orleans, Houston et la Californie; un seul changement jusqu'à San Francisco.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Président.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
17 mai 84—1 an

Mississippi Valley Route.

Louisville, New Orleans and Texas Railroad.

No 1 arrive..7:05 P. M.	No 2 leaves 8:35 A. M
No 3 "..9:15 A. M.	No 4 "..6:00 P. M
No 5 "..10:40 A. M.	No 6 "..4:50 P. M

Les trains Nos 1, 2, 3 et 4 font le service régulier entre la Nouvelle-Orléans et Memphis. Nos 5 et 6 font le service régulier entre la Nouvelle-Orléans et Baton-Rouge. Les Nos 3 et 4 ne s'arrêteront pas entre la Nlle-Orléans et Baton Rouge pour recevoir ou débarquer des passagers. Entre Baton Rouge et Memphis, ils ne s'arrêteront qu'aux stations régulières pour débarquer des passagers et n'en prendront que quand ils seront signalés. Les trains Nos 1 et 2 s'arrêteront à toutes les stations régulières et stations dites Flag Stations lorsqu'ils seront signalés. Les Nos 1 et 2 se relient à Ethel avec des trains pour Clinton, et à Harriston avec le Natchez, Jackson & Columbus Road. Les Nos 1, 2, 3 et 4 se relient à Vicksburg avec le Vicksburg, Shreveport & Pacific et Vicksburg & Meridian Rail Road. Les trains 3 et 4 se relient à Leland aux embranchements pour Huntington et Arkansas City et tous les points de l'Arkansas.

Tous les trains arriveront à et partiront du dépôt des passagers, rue Poydras.

JOHN BRADLEY
Surintendant de Division.
A. J. KNUPP,
G. F. P. Agent.
R. F. REYNOLDS,
Agent Général. 13déc—

Dr. J. B. Perez,

Médecin et Chirurgien.

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau

No 6 rue South Rampart.

29mars—1an

Le plus grand medium-guérisseur du siècle—Madame Nelson, rue St. Joseph, 205, entre Carondelet et St-Charles, le plus grand médium du siècle, est prête à donner des informations relativement aux secrets du passé et du présent, et à enseigner à réussir en quoi que ce soit dans l'avenir. Elle communique sur tout sujet avec les parents morts. Elle a opéré les cures les plus merveilleuses là où la science de médecins éminents est restée impuissante. Consultations tous les jours de 8 heures A. M. à 9 P. M., $1 et $2. Elle a des remèdes infaillibles qui ramènent les amoureux en froid. Toute lettre demandant une consultation doit renfermer $1. Les personnes ne parlant pas l'anglais doivent se faire accompagner d'un interprète.
6 nov—1an

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104, RUE DU CANAL.

Trente-unième Etat Annuel.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte :

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1885, y compris les primes non-échues de l'année précédente—

Sur les risques d'incendie		$232,018 08
Sur les risques maritimes		13,821 98
Sur les risques de rivières		14,786 77
Primes totales		$260,626 83
Moins primes non échues		72,317 00
Primes nettes acquises au 31 mai 1885		$188,309 83
PERTES PAYÉES:		
Sur les risques d'incendie	$88,486 91	
Sur les risques maritimes	2,490 26	
Sur les risques de rivières	7,579 44	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	28,786 34	
Réassurances et primes remboursées	28,632 98	
		$155,975 93
Profits		$32,333 90

La Compagnie a l'actif suivant :

Propriétés foncières	$253,293 51
Actions de Banques et de Chemins de fer	96,185 30
Billets garantis par hypothèques et nantissements	124,446 06
Billets à recevoir	56,228 22
Primes en collection	30,737 35
Stock du Vallette Dry Dock Company	11,362 50
Jugements	4,355 00
Comptant	39,822 13
	$616,410 07

La Compagnie a payé 5 pour cent d'intérêt aux actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1885.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 9 juin 1885.

JAMES FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS :

Jno B. Lallande,	D. Fatjo,
Paul Fourchy,	Jos A. Shakspeare,
M. W. Smith,	U. Bassetti,
Chas Lafitte,	Alden McLellan,
D. A. Chaffraix,	B. W. Taylor.

11juin—1m

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS.

No 104 Canal Street.

THIRTY-FIRST ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement :

Premiums received during the year ending May 31, 1885, including unearned premiums of the previous year—

On fire risks		$232,018 08
On marine risks		13,821 98
On river risks		14,786 77
Total premiums		$260,626 83
Less unearned premiums		72,317 00
Net earned premiums 31st May 1885		$188,309 83
LOSS PAID.		
On fire risks	$88,486 91	
On marine risks	2,490 26	
On river risks	7,579 44	
Taxes and expenses, less interest	28,786 34	
Reinsurances and return premiums	28,632 98	
		$155,975 93
Profit		$32,333 90

The company has the following assets :

Real estate	$253,293 51
Bank, railroad and other stocks	96,185 30
Notes secured by mortgage and pledge	124,446 06
Bills receivable	56,228 22
Premiums in course of collection	30,737 35
Stock of Vallette Dry Dock Company	11,362 50
Judgments	4,335 00
Cash on hand	39,822 13
	$616,410 07

The company has paid five per cent. interest to its stockholders for the year ending May 31, 1885.

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribe before me the 9th day of June, 1885.

JAMES FAHEY, Notary Public.

DIRECTORS.

John B. Lallande,	D. Fatjo,
Paul Fourchy,	Jos. A. Shakspeare,
M. W. Smith,	U. Bassetti,
Chas. Lafitte,	Alden McLellan,
D. A. Chaffraix,	B. W. Taylor.

13juin—

ASSURANCES

Etat Annuel des affaires de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans,

Pour l'année expirant le 1 décembre 1883.

Primes d'incendie	$684,118 33	
Primes maritimes	227,403 48	
Primes de rivières	37,703 99	$909,225 80
Primes acquises pendant l'année 1882		201,117 02
Total des primes		$1,110,342 82
A déduire—		
Réservé pour risques non échus	$216,697 92	
Primes remboursées	88,840 82	
Réassurances	167,917 84	473,456 58
Primes acquises		$634,886 24
A ajouter:		
Intérêt sur placements	$33,382 42	
Sauvetage	7 713 48	41,096 90
Revenu net		$675,982 14
A déduire—		
Pertes par le feu	$323,155 56	
Pertes maritimes	107,175 30	
Pertes de rivières	17,746 6	
Total des pertes	$447,077 51	
Réfaction, commissions, taxes, etc., dépenses	213,556 33	660,633 84
Profits nets		$15 348 30
A ajouter—		
Montant au crédit de profits et pertes après avoir payé aux actionnaires $50,000 de dividendes		88,205 15
Total du surplus		$103,553 45
A déduire—		
Pertes ajustées, non payées et en litige		58,438 46
Surplus net		$45,114

ACTIF, VALEUR DU MARCHÉ AU 31 DECEMBRE 1883.

Argent en banque	$94,189 36	
Bons 4 0/0 des Etats-Unis	48,000 00	
Bons du New Orleans Waterworks	26,000 00	
Bons New Orleans City Rail'road Co	27,500 00	
Bons New Orleans Pacific Railway	1,820 0	
Bons Louisiana Ice Manufacturing Co	4,000 00	
Levee Steam Cotton Press	24,720 00	
Bataillon Washington Artillery	500 00	
Bons St Bernard Steam Engine	100 00	
Actions du New Orleans City Railroad Co	1,500	
Actions de la State National Bank	700 0	
Actions de la Vallette Dry Dock Company	4,000 00	
Actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co	1,260 00	
Actions du New Louisiana Jockey Club	750 00	
Propriétés foncières de ville	63,581 00	
Billets hypothéques	129,364 06	
Prêts sur demande	66,920 17	
Billets garantis par nantissement	10,000 00	
Billets à recevoir en règlement de primes	45	
Primes en cours de collection	110,149 44	
Dû par agents et en voie de transmission	916 65	
Compte en suspens	252 56	
Dû par compagnies d'assurances pour réassurance	8,828 07	$639,440 58

PASSIF.

Capital	$500,000 00	
Réserve pour primes non acquises	216,697 92	
Réserve pour pertes non ajustées et non payées	58,438 46	
Dividendes non réclamés	370 50	
Dû à compagnies d'assurances pour réassurances	14,818 71	
Surplus net comme ci-dessus	45,114 99	$639 440 58

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 11 janvier 1884.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de la dite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié plus haut, est vraie et correcte.

A. SCHREIBER.
H. GALLY
CHAS. LAFITTE.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1884, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semestriel de **cinq pour cent** sur le fond capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 188

DIRECTEURS.

JULES ALDIGE,	H. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. [illegible]	AD SCHREIBER,
C. T. DUGA	CHAS. E. SCHMIDT
FATJO.	JULES TUYES.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

J. H. H. Hedges vs Ses créanciers. No 14,781. Division D.

ORDRE DE COUR.—Que la cession des biens du pétitionnaire John H. H. Hedges soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers ait lieu pardevant Joseph D. Taylor, Esq., notaire en cette ville, MARDI, le 28ème jour de juillet 1885, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour nommer un syndic, et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Fred. D. King, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 25 juin 1885.
Signé, N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Députe-Greffier.
27 juin—3fen30j

ASSURANCES

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans,

Bureaux No 3 1/2 rue Carondelet.

Quinzième Etat Annuel.

Nouvelle-Orléans, ce 19 janvier 1885.

CONFORMEMENT à sa Charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1884 :

Primes sur risques de feu		$542,214 95
Primes sur risques de mer		54,870 98
Primes sur risques de rivière		16,603 64
		$613,688 97
A ajouter primes non acquises de 1883 acquises en 1884		158,474 00
Total des primes		$772,162 97
Adéduire :		
Primes remboursées et réfaction (Rebate)	$33,105 94	
Réassurances	138,735 29	
Primes sur risques non terminés	152,925 00	324,7626
Primes nettes acquises		$447,396 74
A ajouter Intérêts et Profits et Pertes		24,757 89
		$472,154 63
Pertes payées sur les risques de Feu	$250,728 33	
de Marine	34,764 71	
de Rivière	3,355 51	
Pertes non ajustées	40,000 00	
		$328,848 55
Commission d'agences	$83,958 58	
Dépenses d'agences	11,370 12	
Taxes et Licences	4,063 23	
Dépenses de bureau	27,431 68	
Dépenses casuelles	4,159 24	459,831 38
Bénéfice net		$12,323 25
Dividende semi annuel de 5 0/0 déclaré au 30 juin 1884	$15,000 00	

ACTIF.

Bons des Etats-Unis de 4 et de 3 0/0	$159,000 00
Bons consolidés de la Nouvelle-Orléans	51,000 00
Premium Bonds	52,916 17
Argent en caisse	92,798 88
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Primes en voie de recouvrement	26,774 15
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe	46,749 81
Prêts sur hypothèque	56,111 34
Effets à recevoir pour primes et autres	5,386 23
Bons, actions et autres valeurs	17,939 20
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
	$527,175 78

PASSIF.

Capital payé en plein	$300,000 00	
Fonds de réserve	31,526 78	
Dividendes non réclamés	2,724 00	
Pertes non réglées	40,000 00	
Primes sur risques non expirés	152,925 00	527,175 7

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.
LEON SERÉ, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 19 janvier 1885.

G. LEGARDEUR, Jr., Notaire.

PREMIER ETAT DE SITUATION

—DE LA—

Compagnie d'Assurances DU PELICAN,

de la Nouvelle-Orléans.

Bureau 82 rue du Camp, Nouvelle-Orléans

Du commencement des affaires, le 21 février 1884, à la clôture de l'année finissant le 31 décembre 1884.

CONFORMEMENT aux exigences de sa charte, cette compagnie publie l'exposé suivant : Primes reçues durant la période expirant le 31 décembre 1884 :

Sur les risques d'incendies		$90,692 93
Sur les risques de mers		423 18
Sur les risques de rivières		1,324 25
		$92,454 36
Moins les primes non-expirées		24,017 93
Primes échues jusqu'au 31 déc '84		$68,436 43
PERTES PAYEES.		
Sur les incendies	$20,717 73	
Sur les rivières	1,238 25	
	$21,955 98	
Réassurances et primes remboursées	6,954 10	
Escomptes	9,414 24	
moins l'intérêt	13,049 24	
	$29,417 58	$51,373 56
Profits net		$17,062 87

ACTIF.

Comptant	$ 8,567 71	
Billets-actions	231,830 90	
Prêts et nantissements	26,978 00	
Mobilier et installation de bureau	2,056 93	
Bons à prime	25,768 75	
Bons en voie de collection	20,354 12	$335,555 80

PASSIF.

Capital souscrit	$294,475 00	
(Capital autorisé $300,000)		
Réserve pour les primes échues	24,017 93	$318,492 93
Surplus		$17,062 87

JNO McCAFFREY, Président.
J. V. DONOVAN, Secrétaire.

A une réunion des directeurs le 15 janvier 1885, il a été unanimement résolu qu'un intérêt dividende de HUIT POUR CENT serait déclaré payable des profits aux actionnaires sur les actions payées.

J. V. DONOVAN, Secrétaire

DIRECTEURS.
JOHN McCAFFREY, Président
JAMES GRANT, Vice-Président

JOHN BLANK,	T. BROPHY,
WM. CONWAY,	GEO. W. YOUNG,
WM. CULLIMAN,	C. DOYLE,
THOS DUNNE,	GEO. FAEHNLE,
JOS FROMHERZ	JOHN HYNES
PETER S. LAWTON,	HUGH McMANUS,
THOS. J. MORAN,	JOHN NELSON,
P. QUINN,	THOS. G. RAPIER,
M. J. SCHWARM	PHILIP THOMPSON
	JOHN WALLE.

PLUS DE MAUX DE DENTS!

PAR L'EMPLOI DE

l'Elixir Dentifrice

DES

RR. PP. BÉNÉDICTINS

de l'ABBAYE de SOULAC (Gironde)
Dom MAGUELONNE, Prieur

2 MÉDAILLES D'OR : Bruxelles 1880, Londres 1884
Les plus hautes Récompenses

INVENTÉ EN L'AN 1373 PAR LE PRIEUR Pierre BOURSAUD

« L'usage journalier de l'**Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins**, à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit la carie des dents, qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives.

« C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le *meilleur curatif* et le *seul préservatif* des *Affections dentaires*. »

Maison fondée en 1807. Agent général : **SEGUIN**, 3, rue Huguerie, 3 BORDEAUX

Dépôts chez tous les Pharmaciens, Parfumeurs et Coiffeurs.

PAPIER FAYARD et BLAYN

Contre les RHUMES, maladies de POITRINE, DOULEURS, RHUMATISMES, FOULURES, PLAIES, BRULURES, ŒILS de PERDRIX. Dépôt central, rue St-Merri 30, à Paris. *New Orleans, MM. Rivet, Carrouch* et toutes les *Pharmacies*.

LA FÉCULE DUTAUT

Est le meilleur Aliment des Enfants

30 ans de succès. — Elle aide l'allaitement et facilite le sevrage. Elle se digère très-bien ; N'aigrit jamais, et prévient vomissements et diarrhée au moment de la dentition. — Vente en gros Mme DUTAUT, à Choisy, près Paris. — Dépôt à New-Orléans, Pharmacie SAINT-CYR-FOURCADE, 215, Canal-Street.

VICHY

Administration : PARIS, 22 Boulevard Montmartre.

Grande-Grille—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires, etc.
Hôpital—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.
Célestins—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète albuminurie.
Hauterive—Affections des reins, de la vessie, la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie.

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Les sources de Vichy, ci-dessus, se trouvent chez MM. PAUL GELPI & BRO., BRULATOUR, MARCEL MAJEAU.

"TEUTONIA"

DE LA

NOUVELLE-ORLEANS.

Deuxième état de situation annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant :

PRIMES REÇUES durant l'année expirant le 31 décembre 1883.

Risques d'incendie		$240,034 65
Risques maritimes		48,109 93
Risques de rivières		26,973 42
		$315,118 00
A déduire:		
Pertes sur l'incendie, payées	$53,402 76	
Pertes sur les mers, payées	16,327 09	
Pertes sur les rivières, payées	13,974 00	
Escomptes et commissions	38,710 84	
Réassurances	38,631 72	
Primes remboursées	13,921 01	
Agences et dépenses	1,584 47	
Taxes et licenses	11,585 36	
Dépenses, moins l'intérêt	1,675 32	
Pertes non ajustées	14,250 48	
		206,063 05
		$109,054 9
Réserves pour les risques non échus, 31 décembre 1883	$66 909 2[illegible]	
Dix pour cent intérêt sur le fonds capital et 5 pour cent sur les primes de participation nettes	30 145 [illegible]	
Versement au fonds de réserve	5,000 00	
Réserves pour les pertes non ajustées	7,000 00	
		$109 054 95

ACTIF.

Comptant en caisse	$45,166 71
Bons des Etats-Unis	25,450 00
Bons consolidés de la ville	43,125 00
Autres bons et actions	19,230 00
Prêts sur hypothèques	39,729 99
Bons à primes	13,196 14
Prêts sur nantissement	111 124 24
Primes en voie de perception	25,751 52
Immeubles, 35 rue du Camp	32,750 00
Meubles de bureau	1,000 00
	$436,903 88

PASSIF.

Capital-actions	$250,000 00
Fonds de réserve	25,000 00
Réserves pour des primes non échues	66,909 95
Intérêt et dividende non payé	1,098 45
Pertes non ajustées et non payées	21,250 48
Intérêt et dividende dû en janvier 1884	17,645 00
	$436,903 88

Ce qui précède est une copie juste et correcte des livres de la Compagnie.

WM. B. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice-Président.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.

Fait et signé sous serment, devant moi, notaire
ANDREW HERO, Jr., Notaire.

Le Bureau des Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 10me jour de janvier 1884, mettant de côté une réserve de $5,000, a résolu de déclarer un second intérêt semi-annuel de CINQ pour cent, faisant DIX pour cent par an sur le capital-action; et un dividende de CINQ pour cent aux actionnaires, en outre des QUINZE pour cent de réfaction déjà accordé sur leurs primes de participation pour l'année finissant le 31 décembre 1883, payable comptant sur demande.

—DIRECTEURS—

H. BUDDIG,	J. H. KELLER,
J. B. CAMORS,	C. H. MILLER,
M. FRANK,	JOHN NELSON,
E. FRANK,	FRANK RODER,
R. FROTSCHER,	J. E. BENGSTORFF
F. FISHER,	F. RICKERT,
H. R. GOGREVE,	L. P. ROUQUETTE,
S. GUMBEL,	A. G. RICKS,
A. J. GOMILA,	WM. B. SCHMIDT,
GILBERT H. GREEN,	H. SCHULTZE,
S. HYMAN,	LOUIS SCHWARZ
KLUSUKEIFFER,	X. WEISSEN

ASSURANCES

SECOND ETAT ANNUEL

—DE LA—

Compagnie d'Assurances du Sud

(Southern Insurance Company.)

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX............No 31 RUE DU CAMP.

La Compagnie publie, conformément à ce que prescrit sa charte, l'exposé suivant des opérations de l'année expirée le 31 décembre 1884 :

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie		$202,905 5[illegible]
Sur les risques de rivières		13,412 75
Sur les risques maritimes		11,211 01
		$227,529 34
Ajouter primes non acquises de 1883		47,335 11
Total des primes		$274,864 45
Ajouter—		
Intérêt et escompte	$17,420 94	
Profits et pertes	909 98	
		18,340 92
Total des recettes		$293,205 37
Moins—		
Pertes d'incendie payées	$100,043 98	
Pertes rivières payées	2,551 92	
Pertes maritimes payées	1,530 87	
Total des pertes payées	$104,126 17	
Cancellations et réassurances	36,907 03	
Réfaction et commission	39,850 07	
Taxes et licences	3,987 00	
Dépenses de bureau et d'agences Board of Underwriters, machines (Babcock et corps de patrouilles, loyer, annonces, constructions, etc	27,706 27	
		212,576 54
Excédant		$80,628 84
Divisé comme suit ;		
Réservé pour primes non acquises		$49,279 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées		16,336 39
Dividende-intérêt payé en juillet 1884		5,475 99
Dividende-intérêt payable en janvier 1885		8,296 39
Réservé pour comptes douteux		1,240 50
		$80,628 83

ACTIF.

$30,000 Bonds des Etats-Unis 4 p. cent	$36,000 00
$62,000 Bonds consolidés de la ville (Crossman issue)	69,430 00
$12,000 Consolidés de la Louisiane	8,080 00
Billets pour actions payables à dates déterminées	50,100 00
Prêts sur demande garantis par nantissement	102,225 00
Prêts sur nantissement à 60 jours	22,850 00
Prêts sur première hypothèque affectant des propriétés de valeur situées en ville	5,000 00
20 actions du capital de l'Exposition Universelle	500 00
Bons St Bernard Steam Engine Fire Company	50 00
Primes en voie de perception	33,094 21
Meubles de bureau, accessoires, coffres, mappes, etc	8,333 81
Réclamations en suspens	3,740 50
Argent comptant	54,207 35
	$381,700 97

PASSIF.

Capital	$300,000 0
Fonds de réserve	3,356 80
Dividendes non réclamés	3,191 33
Réservé pour primes non acquises	49,279 56
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	16,336 39
Intérêt-dividende payable en janvier 1885	8,296 3
Réservé pour comptes douteux	1,240 50
	$381,700 97

L'exposé précédent est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, Lne., ce quatorzième jour de janvier, mil huit cent quatre-vingt cinq.

W. J. CASTELL, Notaire.

Nlle-Orléans, Lne, 14 janvier 1885.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 13 janvier, 1885, il a été résolu de payer aux actionnaires, sur demande à prendre sur les profits de l'année 1884, l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le capital payé jusqu'au 31 décembre 1884, faisant HUIT POUR CENT pour l'année.

6jan— SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

THE NEW-ORLEANS BEE,
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans,

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American friends, ladies and gentlemen, who wish to enlarge their knowledge of the French language.

Subscription Terms :

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

Compagnies d'Assuranses LIVERPOOL and LONDON and GLOBE

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
J. F. SCHRODER, président.
WTON BUCKNER, PERRY NUGENT
RODOLPH WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836 ; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit :

Actif	$4,407,800 24
Passif	2,670,383 44
Surplus	$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant-secrétaire résident
CLAREN E FLW, député-assistant secré
Président

L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

BUREAUX ET ATELIERS :

No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

L'Edition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er Septembre 1827, est le plus ancien journal de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,
Un Bulletin Maritime,
Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,
Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial.

BUREAUX ET ATELIERS :

73 - CHARTRES - 73

LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER

(Ayer's Hair Vigor.)

rend le brillant et la fraîcheur de la jeunesse aux cheveux gris ou flétris, en même temps qu'elle leur donne une riche couleur châtain ou noir foncé, ainsi qu'on le désire. En s'en servant on peut donner aux cheveux blonds ou roux, une teinte foncée, les rendre plus épais, et presque toujours guérir la calvitie.

Elle arrête la chûte des cheveux, stimule et rend la vigueur à une croissance faible et maladive. Elle empêche et guérit les croûtes et la teigne, ainsi que toutes les maladies du cuir chevelu. Comme article de **Toilette pour Dames**, la VIGUEUR est sans pareille ; elle ne contient ni huile ni teinture, elle rend la chevelure douce, brillante, et soyeuse, tout en l'imprégnant d'un parfum suave et permanent.

M. C. P. BRICHER écrit de *Kirby, O.*, 2 Juillet, 1882 : "L'automne dernier mes cheveux commencèrent à tomber, et dans un court espace de temps je devins presque chauve. J'essayai la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, et avant que le premier flacon fût fini, la chûte des cheveux s'arrêta, et une nouvelle crue commença à pousser. Maintenant ma tête est couverte d'une chevelure abondante et vigoureuse."

J. W. BOWEN, Propriétaire du *McArthur (Ohio) Enquirer*, dit : "La VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER est une excellente préparation pour les cheveux. J'en parle par expérience. Elle développe une nouvelle croissance de cheveux doux et soyeux. La VIGUEUR est aussi un remède sûr pour la teigne."

M. ANGUS FAIRBAIRN, le chef de la célèbre "Famille Fairbairn," Vocalistes Ecossais, écrit de *Boston, Mass.*, 6 Février, 1880 : "Depuis que mes cheveux ont commencé à grisonner je me sers de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, j'ai ainsi pu conserver une apparence de jeunesse — une chose véritablement très importante pour tous ceux qui sont obligés de paraître en public."

MME. O. A. PRESCOTT, écrivant de *Elm street, No. 28, Charlestown, Mass.*, 14 Avril 1882, dit : "Il y a deux ans environ je perdis la moitié de ma chevelure. Elle s'éclaircissait avec une rapidité prodigieuse. L'usage de la VIGUEUR arrêta la chute, activa une nouvelle croissance, et au bout d'un mois ma tête entière était couverte de cheveux naissants mais vigoureux qui, continuant à pousser, devinrent aussi longs et aussi épais qu'avant la chute. J'employai seulement un flacon de la VIGUEUR, mais à présent je m'en sers de temps en temps comme article de toilette."

Nous avons des centaines de semblables attestations sur l'efficacité de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER. Une simple épreuve convaincra les plus incrédules.

PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendue par tous les Droguistes.

FEUILLETON.

No 91. Commencé le 25 juin.

LE Mors aux Dents

—PAR—

HENRY GRÉVILLE.

—Eh bien! reprit-elle, payez-moi donc à mon mari, car il vous permet de m'acheter.

Les mains de Moilly tendues vers Célie retombèrent à son côté.

—Oh! fit-il, madame, je vous demande pardon!

Il resta incliné devant elle; toute l'ardeur de son amour s'était fondue devant l'irrémédiable malheur de cette honnête femme.

Ce fut elle qui lui saisit le bras avec violence.

—Allez-vous-en, dit-elle; je suis assez insultée pour un jour. Allez-vous-en.

Moilly avait repris son calme.

—Au contraire, dit-il d'un ton posé. C'est maintenant qu'il faut que vous quittiez cette maison où vous n'êtes pas en sûreté. S'il a en l'idée de vous employer au succès de ses intérêts, l'échec qu'il subit avec moi ne le rendrait que plus enragé de réussir près d'un autre... Oui, Célie, c'est comme cela; à présent que vous avez les yeux ouverts, regardez la vérité en face. Vous avez le choix entre une vie horrible ici et, avec moi, le bonheur que peut donner l'amour le plus sincère. Allons, vous ne pouvez pas hésiter.

Il lui avait repris les mains et l'attirait à lui. Elle avait beau se roidir intérieurement, elle l'aimait, et se sentait vaincue. L'amour qu'elle s'était si longtemps caché à elle-même l'inondait de joie et lui ôtait ses forces.

—Allons, lui disait-il, vous verrez ce que c'est que le bonheur; vous ne l'avez jamais connu; c'est le repos dans la joie: c'est la sécurité d'un lendemain semblable au jour heureux qui s'achève; c'est pour toujours, Célie, pour vivre et pour mourir ensemble. Et je vous aimais quand vous vous êtes mariée,

—Bien vrai? demanda-t-elle,

—Je vous le jure; je ne sais pas mentir, moi.... Allons, venez....

Il posa ses lèvres sur le front de Célie, sans violence, comme si elle lui appartenait de par toutes les lois, et il sentit qu'elle l'aimait d'un amour impérissable.

Tout à coup, elle se sépara de lui.

—Mon fils! cria-t-elle tout haut, comme si elle se réveillait d'un rêve plein d'angoisse.

—Nous l'emmènerons. Pensez-vous que j'aie pu avoir un instant l'idée de le laisser à son père? Nous en ferons un homme.

—Maman! fit la douce voix de l'enfant, tu m'as appelé?

Il était dans la porte de la chambre et frottait de ses deux poings fermés ses yeux bouffis de sommeil. Trébuchant dans sa longue chemise de nuit blanche, il avait l'air d'un ange.

Célie courut à lui et l'enleva dans ses bras.

—Mon enfant, dit-elle en le couvrant de baisers.

—Tu as eu peur, n'est-ce pas, maman? disait l'enfant, qui, ébloui par la vive lumière au sortir de la chambre obscure, n'avait pas vu Moilly.

Célie l'emporta dans son petit lit, le calma et l'endormit presque aussitôt avec de tendres paroles.

Quand elle se fut assurée, au calme de sa respiration, qu'il avait repris son sommeil, elle se dirigea vers le petit salon, sans prendre le temps de réfléchir.

Moilly l'attendait, plus pâle qu'elle, n'osant lui parler le premier.

—Adieu, lui dit-elle, si bas qu'il put à peine l'entendre, mais ses yeux pleins de douleurs exprimaient clairement sa pensée.

—Pourquoi adieu? Venez, au contraire, emportons-le.

Elle secoua silencieusement la tête, et il comprit qu'elle ne le suivrait pas.

—Mon fils grandira, je ne veux pas qu'il me condamne, ni qu'il me pardonne, quand il sera en âge de me juger.... Pour l'honneur de l'enfant, je sacrifie ma joie.... s'il n'y avait que mon honneur à moi, j'agirais peut-être autrement.... adieu.... et je vous aime, oh! oui, je vous aime; je vous aimerai toujours; et maintenant, allez, allez vite....

Elle recula de deux pas et s'appuya au chambranle de la porte.

—Vous le voulez? dit Moilly.

—Oui.

—J'obéis. Mais je ne vous quitterai pas; je vous verrai tous les jours, et à l'heure de la catastrophe, qui n'est pas loin, vous me trouverez là. Tout ce que je possède est à vous....

Elle fit un mouvement de fierté,

—Je vous demande pardon, reprit-il humblement; je voulais dire que c'est à votre enfant, dont vous saurez faire un homme. Au revoir, Célie.

Il sortit avec le même calme apparent que s'il eût fait une simple visite. Quand il fut parti, Célie s'agenouilla auprès du petit lit de son fils, et pleura tant qu'elle eut des larmes.

XXVII

Le lendemain matin, vers dix heures, Dornemont se promenait fiévreusement dans son cabinet.

Que s'était-il passé la veille dans cet appartement même, à quelques pas de lui? Allait il avoir pour allié l'homme auquel il avait cédé sa femme, ou bien rien n'était-il conclu? Célie aurait-elle imaginé des difficultés?

—Ces femmes romanesques sont capables de tout, se disait-il avec une fureur concentrée dont une bonne partie était à sa propre adresse.

La veille, le marché lui avait paru tout simple. Quoi? ces deux êtres s'aimaient, il leur donnait la liberté, et en échange demandait qu'on remît ses affaires à flot? Qu'y avait-il là de si extraordinaire?

En quittant sa maison, il était allé chez Rosa, qu'il avait trouvée passablement maussade.

—J'ai des dettes à payer, lui avait-elle dit, il me faut de l'argent. J'ai de l'ordre, moi, mon cher! Je ne veux pas passer pour une femme qui ne règle pas ses fournisseurs!

—Je pense avoir arrangé mes affaires demain, lui répondit Dornemont.

—Il y a longtemps que tu me dis la même chose!

—Mais, aujourd'hui, j'ai des raisons de le dire, insista Valéry en passant la main sur son visage pour chasser des pensées importunes.

—Nous verrons bien....

Tout à coup une bouffée de folle gaieté passa dans le cerveau surmené de Dornemont, et il se mit à dire cent folies. L'esprit drôle et original qu'on lui avait connu autrefois, et qui lui avait fait autant d'ennemis que d'amis, lui revint comme aux meilleurs jours.

Pendant une heure, il tourna impitoyablement en ridicule les choses et les gens qu'il vénérait le plus, déchirant les voiles les plus sacrés et faisant litière de tout ce qui, sous le ciel, mérite le respect ou tout au moins le silence.

Rosa riait aux éclats, renversée sur sa chaise longue, et chaque trait de sa gaieté poussait Dornemont à quelque nouvelle folie.

Quand ils eurent bien saccagé le trésor des vertus humaines, Valéry s'arrêta tout à coup, las et fourbu de cette débauche morale.

—Allons, dit-il soudain glacé, tu ne vas pas me renvoyer ce soir. Je t'ai payée en monnaie de singe!

—Qui te renvoie, grand fou? Est-ce que tu ne sais pas que je t'adore, quand tu es gentil? C'est quand tu boudes que je ne t'aime pas.

Deux heures après, Dornemont marchait seul dans le boudoir japonais, pendant que sa maîtresse dormait de ce profond sommeil si improprement appelé le sommeil de l'innocence.

Il était littéralement enragé, à la pensée de ce qu'il était, de ce qu'il ne pouvait s'empêcher d'être.

La lumière des réverbères de la rue lui suffisait pour se diriger dans le dédale de petits meubles que d'ailleurs il heurtait lourdement, sans souci de leur conservation, ni du sommeil de madame Brazenyl.

Il eût voulu qu'elle se réveillât pour lui faire une querelle de crocheteur. Par moments, une phrase traversait son cerveau.

—La vipère, c'est elle qui m'a amené là!....

Et il avait envie de l'assommer à coups de pied.

Enfin, vers le matin, n'y tenant plus, il s'en alla avec une nausée indicible, un dégoût prodigieux pour cette maison et tout ce qu'elle contenait. Dans la rue, il se retourna.

—Quand je pense, fit-il entre ses dents, qu'il y a là dedans pour quelque chose comme deux millions! Voilà de l'argent bien employé.

Il rentra chez lui, se regarda dans une glace à main et eut peine à se reconnaître.

Les traits de son visage exagérés jusqu'à la caricature, le teint d'un jaune terreux, la peau bouffie et ridée par places, voilà ce qui restait du beau Dornemont.

—Je suis ignoble, se dit-il en jetant à terre la glace, qu'il broya sous son talon.

Une crainte superstitieuse le prit.

—Le verre cassé porte malheur! se dit-il, tout épeuré. Bah! quel malheur pourrait-il m'arriver maintenant?

Il sourit avec une amertume ironique, en pensant que le seul malheur possible serait que sa femme et Moilly ne fussent pas tombés d'accord.

C'est encore ce qu'il se disait lorsque la pendule sonnant dix heures, une petite main mal assurée frappa à la porte de son cabinet.

—Entrez! cria-t-il, pendant que son cœur faisait un grand bond dans sa poitrine. Ce devait être Célie. Qu'allait-elle lui dire?

La poignée s'agita vainement avec un petit cliquetis de cuivre, mais la porte résistait. Avec un juron, Dornemont ouvrit le battant, et son petit garçon entra.

—Bonjour papa, dit-il en tendant ses joues fraîches au baiser paternel.

Stupéfait, Valéry se baissa et embrassa l'enfant.

Il l'avait bien oublié, celui-là! Le jouet favori de ses heures de fortune avait perdu toute importance dans sa vie lorsque Rosa y était entrée, pourquoi venait-il aujourd'hui se rappeler de force au souvenir du père indifférent?

—C'est maman qui m'a dit de venir, fit le petit garçon en regardant autour de lui avec curiosité la vaste pièce où il n'était presque jamais entré.

—Qu'est-ce qu'elle veut? fit le père, encore bouleversé.

—Elle m'a dit de te dire qu'elle avait fait un mauvais rêve cette nuit, mais que ce matin elle allait bien, et qu'elle avait tout oublié.

—Tu es sûr qu'elle t'a dit cela? fit Dornemont en attirant l'enfant à lui. Il l'enleva soudain dans ses bras et l'assit sur ses genoux; le petit se mit à jouer avec la chaîne de sa montre.

—Oui, bien sûr. Je sais bien, moi, qu'elle a fait un mauvais rêve, reprit l'enfant, parce qu'elle a crié; "Mon fils!" et ça m'a réveillé. Je suis allé la trouver; elle était dans son petit salon, tout debout. Elle s'était endormie en lisant, vois-tu, car elle était encore tout habillée.... Mais je n'ai pas eu peur.

—Et alors, qu'a-t-elle fait? demanda Valéry pris à la gorge par une étrange émotion,

—Elle m'a emporté dans mon lit, et elle est restée avec moi pour m'endormir. Ce matin, je lui ai demandé ce qu'elle avait eu, et elle m'a dit de venir te trouver pour te raconter ça.

Dornemont déposa l'enfant à terre et resta pensif, tortillant sa moustache.

—Comment est-elle, ta mère, ce matin? dit-il en hésitant.

—Elle est toute blanche; je crois qu'elle a pleuré dans son rêve, car elle a la figure renversée, comme on a quand on a eu peur, tu sais papa?

Dornemont écoutait, de plus en plus pensif.

—Elle t'a dit de me dire qu'elle avait tout oublié?

—Oui, papa.

Dornemont se baissa lentement, afin que son visage fût au niveau de celui de son petit garçon; quand il en fut là, il plia les genoux et prit l'enfant dans ses bras.

—Va dire à ta maman qu'elle est un ange; tu entends? elle est un ange, et toi, tu es un bon petit garçon. Tu lui diras que je vous aime bien tous les deux. Tu feras ta commission?

—Oui; ce n'est pas difficile.

Il s'échappait joyeusement. Dornemont, resté à genoux, le retint par sa menotte rose.

—Embrasse-moi, lui dit-il.

L'enfant passa ses bras autour du cou de son père et l'embrassa consciencieusement sur les deux joues.

—Encore, fit Dornemont.

L'enfant recommença.

—Va maintenant, dit le père en se relevant.

Il reconduisit le petit garçon jusqu'au seuil de la porte et le suivit des yeux à travers la longue enfilade de salons jusqu'à ce qu'il l'eût vu disparaître derrière une portière. Alors il referma la porte et revint à son bureau.

—Je suis un misérable, dit-il tout haut lentement. Un misérable.... un misérable....

Il se jugeait froidement, comme on se juge à certains moments de la vie, avec autant de désintéressement que s'il s'agissait d'un autre.

Il ouvrit un tiroir et prit son revolver dont il fit jouer les batteries.

—Moilly et elle feraient de l'enfant un honnête homme, dit-il avec le même calme, et c'est plus que je ne saurais faire...

La vanité du beau Dornemont ne l'abandonnait pas en cet instant suprême; il jeta un coup d'œil dans la glace en face de lui.

—Décidément, je suis hideux! pensa-t-il. Et le dehors, ce n'est rien, c'est le dedans qu'il faudrait voir!

Une idée lui vint. Déposant son revolver, il prit une feuille de papier et écrivit de sa belle écriture commerciale :

" Je prie mon ami Moilly de bien vouloir veiller sur ma femme et mon enfant, que je laisse sans ressource. "

Il mit la date, signa, et se tira un coup de revolver dans la région du cœur. Il devait bien connaître la place, car la mort fut foudroyante.

Une heure après, son valet de chambre, qui venait l'avertir que le déjeuner était prêt, le trouva rigide sur son fauteuil. Dans la mort, ses traits s'étaient régularisés, et il était redevenu le beau Dornemont.

Sa mort fit grand bruit, mais bien peu le pleurèrent. Au fond, la plupart de ceux à qui cet événement faisait tort l'avaient volé précédemment ou bien étaient tout prêts à en voler d'autres.

—On ne lui a jamais rendu justice.... Roquelet en revenant du cimetière. Cet homme-là valait mieux qu'on ne le croyait; sa mort en est la preuve. Ce n'est pas lui qui est responsable, c'est son genre de vie.

FIN.

Album Poétique de la Louisiane.

J'invite cordialement les personnes qui aiment la littérature à venir voir et parcourir, si elles le désirent, les poésies dont je donne ci-dessous les titres. C'est en vue d'une publication mensuelle, sous le nom de *Album Poétique de la Louisiane*, que j'ai réuni ces morceaux—et que je continuerai à en réunir d'autres, afin d'avoir à l'avance le *stock* littéraire le plus complet possible.

J'avais annoncé, le 3 du mois dernier, un *Cahier Poétique* : je n'ai pas réussi à le faire imprimer à temps, et je préfère, aujourd'hui, que son contenu serve à la publication périodique dont je parle.

Voici les pièces que j'ai en ce moment :

1—La Fleur de Serre et la Fleur des Champs : *Fable*. 2—Le Mirage : *Sonnet*. 3—La Noël du Pauvre : *Poésie*. 4—A Chahta-Ima, Adrien Rouquette : *Poésie mystique*. 5—Le Piano et la Machine à Coudre : *Fable*. 6—La Vie : *Poésie des tristesses humaines*. 7—Héraclite et Démocrite : *Sonnet*. 8—Le Convoi du Pauvre : *Poésie de la vie réelle*. 9—Les Messagères du Printemps : *Poésie*. 10—France : *Acrostiche*. 11—Les Grands Projets : *Fable*. 12—Patrie : *Acrostiche*. 13—Celle que je voudrais : *Simples vers*. 14—Le Rêve d'un homme de bien : *Poésie du cœur*. 15—Dieu : *Acrostiche*. 16—Liberté : *Acrostiche*. 17—Le Poëte : *Sonnet*. 18—L'Aigle et les Hirondelles : *Fable*. 19—Charité : *Acrostiche*. 20—L'Exilé : *Poésie*. 21—Bienfaisance : *Acrostiche*. 22—La Revanche : *Chant Patriotique*. 23—Mon Père et mon Fils : *Poésie du Souvenir*.

Ces vingt-trois pièces inédites contiennent ensemble environ treize cents vers ; chaque Numéro de la publication sera composé de seize pages grand in-octavo, sous couverture en couleur, et l'exemplaire sera du prix de vingt-cinq sous.

Appel aux Ecrivains du Pays :

Il y a, en Louisiane, plus de poëtes—ou au moins de versificateurs qu'on ne le croit, et plus élevés que nombre de ceux qu'on a souvent fait mousser par camaraderie. Les meilleurs ne sont pas toujours ceux que l'on connaît et que l'on vante le plus! [illegible]

Je ne puis dire au juste quand je commencerai ; ce sera le plus tôt possible, et, dès que tout sera prêt, je l'annoncerai.

J'aurai l'audace, en terminant, de me rendre justice à moi-même, et, pour ce, je répéterai quelques lignes que j'ai écrites dernièrement ; les voici : "J'ai publié ici dix volumes, prose ou vers ; j'y ai créé et rédigé plusieurs journaux, et, en somme, j'ai aidé à la propagation ou à la conservation de la langue française en Louisiane. Tant pis pour moi si la littérature, au lieu de me faire vivre dans l'aisance, m'a réduit à la portion congrue !"

CHARLES TESTUT,
Rue St-Louis, No 76, dans la cour.
3 juin—6f

Succession de Anne Gunn, épouse de John Carney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,548—Division C—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif de la succession de feue Anne Gunn, épouse de John Carney, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10 juil—10.14.19

SCIENTIFIC AMERICAN

ESTABLISHED 1845.

The most popular Weekly newspaper devoted to science, mechanics, engineering, discoveries, inventions and patents ever published. Every number illustrated with splendid engravings. This publication, furnishes a most valuable encyclopedia of information which no person should be without. The popularity of the SCIENTIFIC AMERICAN is such that its circulation nearly equals that of all other papers of its class combined. Price, $3.20 a year. Discount to Clubs. Sold by all newsdealers. MUNN & Co., Publishers, No. 361 Broadway, N. Y.

PATENTS.

Munn & Co. have also had Thirty-Seven Years' practice before the Patent Office, and have prepared more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and foreign countries. Caveats, Trade-Marks, Copyrights, Assignments, and all other papers for securing to inventors their rights in the United States, Canada, England, France, Germany and other foreign countries, prepared at short notice and on reasonable terms. [illegible] Address MUNN & CO., Office SCIENTIFIC AMERICAN, 361 Broadway, New York.